



 <p>COMPTE RENDU</p>	<p>Date : 14/03/2022 14h30-16h</p> <p>Lieu : EHPAD BAUD</p>	<p>ETABLISSEMENT</p> <p>EHPAD LE CLOS DES GRANDS CHENES</p>
<p>Thème de l'intervention :</p>		<p>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) n°2</p>
<p>Personnes présentes</p>	<p>Mr MATHHEL Marcel, Mme LUCAS Louissette, Mme BOULER Aimée, Mme TANNE Denise, Mr JAFFRE Dominique, Mme GROJO Séraphine, Mme LE GALLO Eliane, Mme GUICHARD Marie-Thérèse, Mr BYRON David, Mme NOBLANC Marina, Mme PORTANGUEN Stéphanie, Mme DELBARRE Clotilde, Mme LE GAT Joëlle, Mme LE BAGOUSSE Brigitte, Mme GARANGER Clémence, Mme GUILLEMENT Anne-Lise</p>	
<p>Rédacteur</p>	<p>LE GAT Joëlle</p>	
<p>Validation</p>	<p>PORTANGUEN Stéphanie</p>	
<p>Diffusion</p>	<p>Agents- familles</p>	

ORDRE DU JOUR

- ▶ Les mesures sanitaires
- ▶ Le projet d'établissement 2022-2027
- ▶ L'animation
- ▶ Les investissements à venir
- ▶ Questions diverses, échanges libres

LES MESURES SANITAIRES

Depuis 2 ans, le contexte sanitaire nous a forcé à imposer des contraintes aux visiteurs : masque obligatoire, nombre de visiteurs limités dans les chambres, horaires de visites restreints, espace de vie communs interdits aux familles.

A ce jour, les données épidémiologiques ont évolué favorablement. Au 10/03/2023, dans le département du Morbihan, le taux d'incidence d'infection au Covid 19 était de 23/10 000 contre plus de 3500/10 000 au pic le plus élevé.

Ce qui nous amène aujourd'hui à alléger les mesures sanitaires :

- ▶ le port du masque n'est plus systématique
- ▶ les espaces communs sont de nouveaux ouverts aux familles (place du village, salle des familles, petits salons, bibliothèque)
- ▶ le nombre de visiteurs par chambre n'est plus limité

Le lavage des mains demeure fortement recommandé à l'entrée de l'EHPAD, tout comme le port du masque en cas de symptômes.

Bien évidemment, en cas de dégradation du contexte sanitaire, les mesures seront réinstaurées.

Mme NOBLANC demande si, hors covid, la régulation du nombre de visiteurs par chambre ne serait pas nécessaire. Mme DELBARRE (cadre de santé) et Mme LE BAGOUSSE (animatrice) précisent qu'en règle générale, les familles s'auto-régulent et vont d'elles-mêmes se retrouver dans les espaces communs lorsqu'elles sont nombreuses.



LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2027

Sur la période de mai à octobre 2022, un groupe de travail a été instauré afin de préparer le nouveau projet d'établissement.

Ce comité de pilotage est représentatif de toutes les différentes branches professionnelles de notre EHPAD.

Tout d'abord, une enquête a été diffusée à l'ensemble des agents afin d'identifier quelles étaient les valeurs et principes essentiels dans leur travail.

De cette enquête, le comité de pilotage a pu faire apparaître les valeurs communes de l'EHPAD :

- ▶ **L'écoute et la communication** : échanges entre services et à l'extérieur des services, respect, tolérance, bienveillance, disposer d'outils de communication adaptés
- ▶ **Le respect** : dialogue, écoute, respecter l'environnement et l'entourage du résident, transparence, ne pas trahir la relation de soin construite avec le résident
- ▶ **La cohésion d'équipe** : capacité d'ouverture d'esprit, éthique, respect mutuel, confiance entre professionnels, entraide, assertivité
- ▶ **Le savoir être** : qualités humaines et relationnelles, avoir la juste posture professionnelle
- ▶ **Le bien-être au travail** : intégration optimale des nouveaux professionnels, développement des compétences, adaptation, considération et respect du travail des professionnels
- ▶ **L'humilité** : ne pas décider à la place du résident mais rechercher avec lui, avoir conscience de ses difficultés ou faiblesses





Le **projet d'établissement** définit les axes de travail déclinés en différents plans d'action pour les 5 années à venir.

A partir des besoins identifiés et des valeurs communes de l'EHPAD, le comité de pilotage a mis en avant 5 axes de travail :

1 Promouvoir le développement durable

Tri et réduction des déchets, diminution de l'usage de produits chimiques, ...

2 Développer l'attractivité de l'EHPAD

Renforcer le lien avec les services à domicile, favoriser la communication vers l'extérieur, développer les nouveaux outils de communication, ...

3 Promouvoir la qualité de vie au travail

Encourager les échanges entre professionnels extérieurs et l'EHPAD, fluidifier les échanges, favoriser l'intégration des nouveaux professionnels au vu du contexte de pénurie de recrutement dans les métiers du soin et de la restauration, ...

4 Améliorer l'accompagnement des troubles du comportement

Création d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) : une salle dédiée avec une équipe dédiée qui accueille à la journée des résidents de notre EHPAD (hors UPAD) présentant des troubles du comportement.

5 Déployer la démarche qualité

Réactiver la dynamique et la démarche qualité, préparer les nouvelles évaluations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de Santé). En effet de nouveaux critères d'évaluations sont entrés en vigueur en 2022.

Ces évaluations sont totalement différentes et non liées aux contrôles inopinés dans les EHPAD suite à l'affaire Orpéa.



Tous ces objectifs opérationnels donneront lieu à des réunions de travail. Familles et résidents pourront y être associés.

Le Projet d'établissement est consultable sur le site internet de l'EHPAD www.leclosdesgrandschenes.com, dans la rubrique « Présentation », « Démarche qualité ».

Mr BYRON demande si un réseau internet wifi visiteur serait envisageable.

Mme PORTANGUEN précise qu'effectivement le réseau wifi visiteur est en projet mais qu'il faut adapter le système informatique actuel. Le coût du changement de serveur informatique est à l'étude et sera prévu dans le budget investissement de 2023.

Mme NOBLANC demande qui fera l'étude des dossiers des résidents pouvant intégrer le PASA et qui seront les professionnels de ce nouveau service.

Mme PORTANGUEN précise que l'équipe de soins actuelle aura la charge de procéder à l'évaluation des profils de nos résidents pouvant bénéficier du PASA.

Les professionnels du PASA seront recrutés parmi nos équipes actuelles. Si nécessité il y a, nous procéderons à un recrutement externe.



L'ANIMATION

- ▶ Lors de la réunion du CVS du 08/09/2022, les familles ont déploré le manque d'animation à la suite de l'absence de notre animatrice Mme LE BAGOUSSE.

Cette demande a été entendue et un agent des soins a été détaché sur le poste d'animation afin de palier à l'absence de l'animatrice.

Mme LE BAGOUSSE est de nouveau présente depuis mi-janvier le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Elle a pour projet de remettre en route la dynamique d'animation par les rencontres intergénérationnelles, les rencontres inter-établissement, réinvestir la place du village et relancer les activités avec les partenaires sociaux.

Le Covid ayant mis à mal tous les projets d'animation, il est temps de renouer le lien social et d'apprendre à se connaître !

Mme LE BAGOUSSE souhaite associer les familles aux animations et fera appel au bénévolat afin de participer aux animations et sorties extérieures.

Les résidents expriment leur ennui le samedi et dimanche, journées sans animation.

Mme LE BAGOUSSE propose de mettre en place des sorties sur les salles culturelles de la commune (Quattro, Carton voyageur, cinéma) en fonction des événements proposés. Ces sorties pourraient s'effectuer en petit nombre en véhicule léger.

Les résidents évoquent le fait que cela ne concernerait que quelques résidents et préféreraient qu'une majorité puissent avoir une activité au sein de l'EHPAD.

Mme LE BAGOUSSE et Mme PORTANGUEN vont réfléchir à ce qu'il serait possible de mettre en place.

- ▶ Afin de créer une dynamique d'échange entre l'EHPAD, les résidents et leur famille, Mme PORTANGUEN présente la formule du magazine FAMILÉO à laquelle l'établissement pourrait adhérer pour les familles : www.famileo.com

Le principe étant que les membres de la famille du résident postent des messages à partir de leur smartphone, tablette ou ordinateur. Ensuite, les messages sont automatiquement mis en page et imprimés sous la forme d'un journal papier personnalisé transmis mensuellement au résident.

LES INVESTISSEMENTS A VENIR

- ▶ **Système de climatisation**

L'année dernière, un système de climatisation a été installé dans les couloirs du service du Soleil.

Pour 2023, c'est le service de la Dune qui va en être équipé pour un coût de 30 000€. L'établissement a pu bénéficier de subventions à hauteur de 23 000€ (Subvention de l'ARS conjointement avec la CNSA, France Relance et des fonds de l'Union Européenne).

- ▶ **Lève-personne sur rail**

En 2022, une vingtaine de chambres ont été équipées de lève personnes sur rails. Pour 2023, l'équipement se poursuit avec 5 chambres supplémentaires pour un coût estimé à 9000€.

- ▶ **Les extérieurs**

Lors de la réunion du CVS du 08/09/2022, les familles ont demandé que les extérieurs soient équipés de banc, tables, parasol afin de pouvoir se promener à l'ombre et s'asseoir le long des espaces de promenades. La demande a été entendue et les recherches d'équipement sont en cours.

Les patios et petits jardins extérieurs entre les secteurs vont être également aménagés, un fléchage va être mis en place afin que nos résidents et leurs visiteurs puissent en profiter aux beaux jours.



► **Equipement en nouvelle technologie**

L'acquisition d'un grand écran interactif tactile est en étude. Cet équipement permettrait de proposer de nouvelles activités et animations aux résidents. Le cout d'acquisition est d'environ 7500€, nous sommes en attente d'un accord de subvention de financement.

Mr BYRON demande si une réflexion pourrait être menée au sujet de l'insonorisation des cloisons entre les chambres.

Mme PORTANGUEN précise qu'une des fonctions de l'EHPAD est d'accueillir des personnes âgées présentant des troubles. La vie en collectivité fait que certains comportements sont parfois gênants pour les autres résidents. De plus, il est difficile d'intervenir sur la structure interne du bâtiment. Les équipes essaient de trouver des solutions ajustées à chaque situation dans le souci du bien de tous.

Mme BOULER précise qu'elle est fortement gênée depuis quelques jours par le bruit d'un voisin de chambre.

Mme PORANTGUEN et Mme DELABRRE expliquent que des actions sont en cours mais qu'il faut un certain délai afin d'observer les effets des actions mises en place. Il est entendable que ce délai paraisse long aux personnes concernées mais l'équipe essaie de trouver une solution la plus adaptée pour tous.

QUESTIONS DIVERSES/ ECHANGES LIBRES

Mme PORTANGUEN demande aux membres du CVS s'ils ont des questions, demandes ou suggestions diverses :

- Mr BYRON demande si la diffusion de musique calme dans les couloirs des chambres pourrait être bénéfique pour les résidents.
Mme PORTANGUEN et Mme GARANGER précisent qu'un lecteur cd est disponible dans chaque service et que les équipes l'utilisent ponctuellement pour les résidents dans les petits salons ou dans les chambres.
- Mme PORTANGUEN propose aux membres du CVS de leur présenter régulièrement un professionnel des différents services de l'EHPAD. La présentation lors du prochain CVS, pourrait débuter par notre nouvelle ergothérapeute, Mme DEBUCHE Chloé, arrivée dernièrement dans l'établissement.

Prochaine réunion du CVS prévue mi-juin 2023